

COMMISSION
SANTÉ ET SOLIDARITÉS

AGIR AU NIVEAU LOCAL
POUR LA SANTÉ MENTALE
DES HABITANTS DANS UN
CONTEXTE POST-CRISE



Note préparatoire de la séance du jeudi 2 décembre 2021

I INTERVENANTS



Marianne Perreau-Saussine, Conseillère auprès
du Délégué Ministériel à la Santé Mentale et à
la Psychiatrie



Fanny Pasant, Chargée de mission et coordinatrice nationale des Conseils locaux de santé mentale (CLSM)

🕒 Le jeudi 2 décembre 2021 de 14h à 16h

📍 En visioconférence

Élus référents :

- 👤 • **Véronique Garnier**, adjointe au maire de Croissy-sur-Seine (78)
- **Marc Giroud**, maire de Vallangoujard (95)
- **Ludovic Toro**, maire de Coubron (93)

Pour rejoindre en visioconférence, veuillez cliquer ou copier/coller le lien suivant :

<https://amif-asso.webex.com/amif-asso-fr/j.php?MTID=mf445b2bab3081ec472c01b5f16a882f4>

Si besoin, indiquez le :

- Numéro de la réunion : 2744 870 1653
- Mot de passe : santesol0212

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105 ou support@frv-sense.com

I OBJECTIFS

- ✓ Faire le point sur le rôle des Conseils locaux de santé mentale (CLSM) et les actions que peuvent mener les communes en faveur de la santé mentale des habitants
- ✓ Echanger sur des bonnes pratiques en matière de santé mentale qui ont été mises en place au cours des confinements successifs
- ✓ Faire le bilan des assises de la Santé mentale

I CONTEXTE / ACTUALITÉ

En janvier 2021, faisant suite à un appel des psychiatres et psychanalystes à agir urgemment face à la hausse de personnes en situation d'anxiété ou de dépression, Emmanuel Macron annonce le lancement des **Assises de la Santé Mentale**. Annoncées comme devant se tenir avant l'été, elles ont finalement eu lieu les **27 et 28 septembre 2021**.

La **santé mentale** des habitants est ainsi devenue pendant les phases de reconfinement, un sujet majeur porté par l'actualité. Dans le cadre de son **enquête CoviPrev, Santé publique France** a souligné la **dégradation de la santé mentale des Français**. Selon le dernier point épidémiologique de cette étude, 42 % des personnes interrogées présentaient un état anxieux ou dépressif ou les deux, 70 % ont déclaré des troubles du sommeil et 10 % ont eu des pensées suicidaires au cours de l'année.

Si le ministère de la Santé a été particulièrement attentif à cette thématique, **elle a aussi préoccupé les communes**. En effet, ces dernières sont les mieux placées « *pour identifier les populations en souffrance sur leur territoire et mettre en place, avec les acteurs de terrain, des mesures de soutien. L'existence d'un conseil local de santé mentale sur le territoire est une plus-value car les différents acteurs susceptibles d'intervenir se connaissent.* »¹

Aujourd'hui, près de **262 Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)** présidés par le maire ou un(e) élu(e), couvrant **21 millions de Français**, ont été créés par les collectivités. Ces CLSM sont des plateformes de **concertation et de coordination** qui intègrent tous les acteurs concernés : professionnels de la psychiatrie, usagers et élus. « *La connexion entre des acteurs de terrain, des professionnels de la psychiatrie et des élus est le premier avantage de ces plateformes* »², souligne **Fanny Pastant**, coordinatrice nationale des CLSM. De plus ces derniers ont permis, pendant cette crise sanitaire, « *d'alerter rapidement les élus sur les besoins de soutien qui émergeaient au sein des territoires* »³.

Par exemple à Saint-Denis, **Eleonora Capretti**, coordinatrice du CLSM de la ville, explique qu'une équipe mobile a été mise en place pour aller à la rencontre des 12-25 ans sur leurs lieux de vie. L'équipe, composée de psychiatres et de pédopsychiatres, d'éducateurs, de psychologues ainsi que d'infirmiers, **facilite l'orientation et l'accès aux soins**. Ils interviennent en binôme à la demande d'un enseignant, d'un travailleur social ou de toute personne repérant ces jeunes en détresse et réalisent des entretiens afin d'effectuer une évaluation clinique. « *La plateforme compte aussi une instance chargée d'examiner les situations complexes, violences intrafamiliales, conduites*

¹ <https://www.lagazettedescommunes.com/744121/face-aux-troubles-psychiques-dus-a-la-crise-les-remedes-des-villes/?abo=1>

² Ibid.

³ Ibid.

addictives, troubles psychiatriques graves, risque suicidaire, dont la gestion requiert l'intervention des différentes structures et acteurs locaux. La ville en facilite l'articulation ».

Plus d'un an et demi après le début de la pandémie de Covid-19, il est intéressant pour les élus du territoire de faire le point sur la forte demande de soins en santé mentale qui a résulté de cette crise, sur les leviers à leur disposition pour promouvoir la santé mentale au niveau local et sur les actions en faveur de la santé mentale que certaines communes ont pu mener auprès de leurs habitants.

I PROPOSITION DE DÉROULÉ

14h00-14h10 : Introduction de la séance par les élus référents.

14h10-14h35 : Intervention de **Marianne Perreau-Saussine**, Conseillère auprès du Délégué Ministériel à la Santé Mentale et à la Psychiatrie.

14h35-15h00 : Intervention de **Fanny Pastant**, Chargée de mission et coordinatrice nationale des Conseils locaux de santé mentale (CLSM).

15h00-15h50 : Temps d'échanges et de questions / réponses entre les participants.

15h50-16h : Conclusion de la séance par les élus référents.

I FONCTIONNEMENT DU WEBINAIRE

1. Pour participer à la réunion virtuelle, veuillez cliquer sur le lien suivant :
<https://amif-asso.webex.com/amif-asso-fr/j.php?MTID=mf445b2bab3081ec472c01b5f16a882f4>
2. Si besoin, indiquez le numéro de la réunion : 2744 870 1653 et le mot de passe santesol0212
3. Veuillez télécharger et « autoriser » Cisco à s'exécuter.
4. Renseigner vos informations : nom/prénom/adresse mail
5. Cliquer sur « rejoindre la réunion »
6. Veuillez penser à couper votre micro et votre caméra lorsque vous ne prenez pas la parole afin d'éviter au maximum les interférences et l'utilisation importante de bande-passante pouvant ralentir la connexion générale.

I QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à

internet (box de votre TV, objets connectés, etc.). Si possible, demandez à vos proches de suspendre leurs utilisations et pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pares-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...).

- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.